



20, rue principale  
57670 LENING  
Tél : 03 87 01 67 36  
Email : [mairie.lening@wanadoo.fr](mailto:mairie.lening@wanadoo.fr)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/01/2021

Convocation du 08/01/2021

Sous la Présidence de Monsieur ERNST Antoine, Maire, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 13/01/2021 à 19h30 dans la salle du centre socio culturel.

Nombre de Conseillers municipaux : 11	<u>PRÉSENTS</u> : Antoine ERNST – Christophe DUMONS – Jean FOIS – Bertrand HOUPERT – Isabelle MANGIN – Charlène SCOVRON – FEIERABEND Florence – GAROFALO Alexandro - HAUDRY Philippe - Bernard ZIMMERMANN – DEISS Gabriel.
Absents excusés : /	<u>ABSENTS EXCUSES</u> : /
Absents non excusés : /	<u>ABSENTS NON EXCUSES</u> : /
Vote par procuration : /	<u>PROCURATION</u> : /
Nombre de conseillers présents : 11	
Nombre de conseillers votants : 11	

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme SCOVRON Charlène est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente

### DCM 01/2021

#### **OBJET : Demande de subvention « Ambition Moselle » auprès du Département de la Moselle.**

Le maire expose le projet de restructuration et d'aménagement de la rue des Vergers qui intègre entre autres la création d'une liaison douce.

Ce projet permettra aux riverains de bénéficier d'une infrastructure identique aux autres rues et d'assurer une continuité vers le centre village via le sentier qui mène au village ou vers le sentier botanique.

Ceci renforcera également l'attractivité de cette zone pour inciter des constructions nouvelles.

Après avoir pris connaissance du projet, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Adopte le projet de restructuration de la rue des Vergers
- Décide la réalisation de ces travaux en 2021 et son inscription au budget 2021
- Arrête le plan de financement suivant :

**Dépense éligible de l'opération hors taxes : 243 190,50€ ht soit 291 828,60€ ttc  
Subvention Moselle Ambition.**

30% du montant ht des travaux soit 72 957€

Part à la charge de la commune :

Financée par emprunt (135 000€) et fond libre (35 233€), soit **170 233€**

- Sollicite une aide auprès du Département de la Moselle de 72957€
- Charge le Maire de signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

**OBJET : Délibération relative au délégation consenties au Maire par le Conseil Municipal.**

**Classification : 5.4 Délégation de fonctions**

Par délibération du 31/10/2020, le conseil municipal autorise au maire la délégation d'un certain nombre de compétences. Après délibération, le conseil municipal décide de rajouter la compétence suivante :

- ✓ De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses (terrains, appartements...) pour une durée n'excédant pas douze ans.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents.*

Le Maire  
Antoine ERNST.